



Rapport Annuel – BSO CONVERTIBLE

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

BSO CONVERTIBLE

FR0000424707 PART D
FR0007495460 PART C

NATURE	OPCVM
TYPE	FCP
SOCIETE DE GESTION	SAINT OLIVE GESTION
DELEGATION DE GESTION	SAINT OLIVE ET CIE

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2020 PART D	83,58€
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 31/12/2020 PART D	6 411
VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2020 PART C	94,40€
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 31/12/2020 PART C	552 755

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BSO CONVERTIBLE

Part C
Code ISIN : FR0007495460
Fonds Commun de Placement
Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif est de maximiser, sur deux ans, la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire active en privilégiant les placements en instruments de type convertible ou indexé dont le sous-jacent est l'action d'une société européenne.

L'indicateur de référence est l'indice EXANE ECI-Euro. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Il est calculé coupons réinvestis.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active.

La sélection de titres a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société.

Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price Earning, Price/Cash Flow, Valeur d'entreprise sur chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée.

Le gérant met en œuvre sa sélection d'entreprises à travers des instruments de type convertible ou indexé (obligation convertible en action, obligation remboursable en action, obligation à bon de souscription d'action, obligation indexée, obligation échangeable et obligations convertibles synthétiques), sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de duration. La société de gestion conduit sa propre analyse crédit dans la sélection des émetteurs, avec une approche très sélective qui s'appuie notamment sur la prévision des cash-flows, la liquidité, le bilan, les taux de marché des emprunts par duration. Cette analyse est comparée à la hiérarchie et l'analyse des agences de notation mais ne s'appuie que partiellement sur celles-ci. Le fonds peut investir sur des titres non notés ou notés en catégorie spéculative par les agences de notation ou jugés équivalents par la société de gestion.

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 100% en obligations classiques et instruments du marché monétaire à taux fixe, taux variable ou taux révisable d'émetteurs européens libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir d'actions en direct, excepté à titre transitoire lorsque celles-ci sont issues d'une conversion ou d'un échange. Le fonds est cependant exposé au risque actions par la nature même des obligations convertibles, celles-ci étant sensibles au cours de leur sous-jacent, c'est-à-dire l'action contre laquelle l'obligation peut être échangée ou convertie. Le risque actions (delta) ne pourra représenter plus de 60% de l'actif.

Le fonds est investi à 90% en titres libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM ou FIA de droit français à destination d'investisseurs non professionnels et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 6.

Pour les parts C : les revenus sont capitalisés (parts de capitalisation).

Pour les parts D : les revenus sont distribués (parts de distribution).

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Zone d'investissement : FRANCE et pays de l'OCDE

Durée de placement recommandée : deux ans minimum

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, ← A risque plus élevé, →
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'OPCVM présente un niveau de risque élevé dû à son exposition au marché d'actions et/ou de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
Frais de sortie	1,50%	L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,17%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé le 11/10/1995. La part présentée a été créée le 11/10/1995.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2021.**

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BSO CONVERTIBLE

Part D

Code ISIN : FR0000424707

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif est de maximiser, sur deux ans, la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire active en privilégiant les placements en instruments de type convertible ou indexé dont le sous-jacent est l'action d'une société européenne.

L'indicateur de référence est l'indice EXANE ECI-Euro. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Il est calculé coupons réinvestis.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active.

La sélection de titres a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société.

Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price Earning, Price/Cash Flow, Valeur d'entreprise sur chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée.

Le gérant met en œuvre sa sélection d'entreprises à travers des instruments de type convertible ou indexé (obligation convertible en action, obligation remboursable en action, obligation à bon de souscription d'action, obligation indexée, obligation échangeable et obligations convertibles synthétiques), sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de durée. La société de gestion conduit sa propre analyse crédit dans la sélection des émetteurs, avec une approche très sélective qui s'appuie notamment sur la prévision des cash-flows, la liquidité, le bilan, les taux de marché des emprunts par durée. Cette analyse est comparée à la hiérarchie et l'analyse des agences de notation mais ne s'appuie que partiellement sur celles-ci. Le fonds peut investir sur des titres non notés ou notés en catégorie spéculative par les agences de notation ou jugés équivalents par la société de gestion.

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 100% en obligations classiques et instruments du marché monétaire à taux fixe, taux variable ou taux révisable d'émetteurs européens libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir d'actions en direct, excepté à titre transitoire lorsque celles-ci sont issues d'une conversion ou d'un échange. Le fonds est cependant exposé au risque actions par la nature même des obligations convertibles, celles-ci étant sensibles au cours de leur sous-jacent, c'est-à-dire l'action contre laquelle l'obligation peut être échangée ou convertie. Le risque actions (delta) ne pourra représenter plus de 60% de l'actif.

Le fonds est investi à 90% en titres libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM ou FIA de droit français à destination d'investisseurs non professionnels et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 6.

Pour les parts D : les revenus sont distribués (parts de distribution).

Pour les parts C : les revenus sont capitalisés (parts de capitalisation).

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Zone d'investissement : FRANCE et pays de l'OCDE

Durée de placement recommandée : deux ans minimum

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
← →
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'OPCVM présente un niveau de risque élevé dû à son exposition au marché d'actions et/ou de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

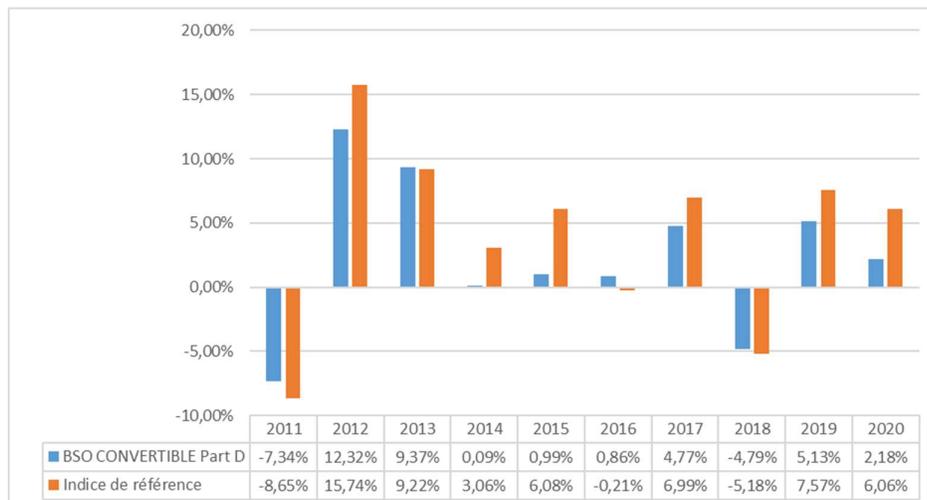
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
Frais de sortie	1,50%	L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,17%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé le 11/10/1995. La part présentée a été créée le 11/10/1995.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2021.**

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Alors que la croissance réaccélérait en Europe en ce début d'année, la pandémie de coronavirus venue de Chine a fait entrer l'économie mondiale et les marchés financiers dans une crise d'une violence inouïe. La confirmation de l'accord commercial sino-américain de phase 1 et du vote du Brexit, ainsi que la baisse des taux d'intérêt dès les premières semaines de 2020 avaient pourtant permis un démarrage de l'année en hausse.

Les mesures de confinement mises en place peu à peu dans toutes les régions du monde à partir de février ont entraîné d'importantes perturbations des chaînes logistiques, un arrêt de multiples usines et la mise en sommeil partielle de nombreux secteurs, notamment l'automobile, le transport aérien, l'hôtellerie et la consommation de biens non indispensables.

L'économie mondiale a ainsi traversé une de ses plus brutales récessions : la baisse du PIB a été de -7,5% pour la zone euro, 3,7% pour les Etats-Unis pour l'ensemble de l'année 2020, selon les estimations de l'OCDE, mais sur le 2^{ème} trimestre de 9% aux Etats-Unis, plus de 15% en zone euro, avant un rebond au 3^{ème} trimestre et une rechute au 4^{ème}. A noter que la Chine aura démontré une croissance positive de 2,3% en 2020, ayant réagi plus rapidement et plus radicalement comme toujours.

En Europe, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni sont particulièrement touchés avec des baisses de 9 à 11%. La production automobile européenne a baissé de 25%, revenant au niveau de 1975, le transport aérien de 60%. Pour l'ensemble du monde, la récession est de 4,2%, à comparer à 1,5% en 2008 et après une hausse de 2,6% en 2019.

Les banques centrales et les Etats ont pris la mesure du problème et ont mis en place très rapidement un arsenal quasi-illimité de mesures : baisse des taux d'intérêt directeurs, achats d'obligations, expansion budgétaire, accord de crédits bancaires exceptionnels, assouplissement fiscal et social, etc...La Réserve Fédérale a par exemple abaissé ses taux directeurs en mars à deux reprises de 0,25 point de base tout en injectant environ 1 000 milliards de dollars de liquidités. La BCE a maintenu ses taux et annoncé au moins 1 350 milliards d'euros d'achats obligataires jusqu'à juin 2021. Au total, la hausse du bilan de la FED a été supérieure à 5 trillions de dollars sur l'année... Ceci a permis une détente notable des taux des emprunts d'Etat mais n'a pas empêché les marchés actions et obligations d'entreprises de traverser des mouvements de volatilité historiques (plus de 80% sur les indices actions durant certaines séances).

Les révisions à la baisse induites dès le 1^{er} trimestre sur les résultats de sociétés ont été particulièrement significatives pour les secteurs directement exposés au ralentissement (transports, loisirs, luxe, hôtellerie) ainsi que sur ceux sensibles de façon plus générale à la croissance économique (automobile, chimie, construction, matières premières, technologie dans certains cas). Les marchés actions ont réalisé en quelques semaines une correction aussi violente que celle effectuée en plusieurs mois au cours de krachs précédents (jusqu'à 40 à 50 % sur de nombreux indices) et, malgré un rebond significatif mi-mars, (près de 10% pour certains indices), ont terminé le premier trimestre en baisse très forte : -26,46% pour le CAC 40, -25,59% pour l'Eurostoxx 50 et -24,97% pour le S&P 500 en dollars notamment.

Après s'être stabilisés en avril, les marchés financiers ont entamé une remontée plus décisive à partir de la mi-mai, à la faveur du « déconfinement » notamment.

Le ralentissement de l'épidémie dans la plupart des pays occidentaux et les mesures de relance économiques et monétaires ont sans doute redonné aussi un peu d'optimisme, la plupart des intervenants estimant que le point bas sur la croissance avait été atteint courant avril. Le pétrole a été très chahuté, passant en dessous de zéro pour le contrat WTI en raison de l'excès de stocks, avant de se reprendre comme la plupart des matières premières.

Le rebond a favorisé les secteurs défensifs (santé, alimentation, distribution) en élargissant le champ aux utilities, aux télécoms et à la technologie. A fin juin, les grands indices américains, après avoir quasiment retrouvé les niveaux de début d'année la première semaine de juin, n'étaient plus en baisse que de l'ordre de 5% (S&P -4%, Dow Jones -9,55% en dollars) grâce à un marché de l'emploi assez dynamique (chômage revenu de 15% à 7,5%). Le Nasdaq quant à lui a réalisé de nouveaux plus hauts historiques en juin (+12.11% sur le semestre). Les marchés européens affichaient en moyenne des baisses de 12 à 17% (CAC 40 -17,43 %, Eurostoxx 50 -13,65%) du fait d'un confinement souvent plus strict impactant de façon plus importante l'activité économique et donc la rentabilité et la situation financière des entreprises. Les obligations d'entreprises ont également rattrapé plus de la moitié de la baisse subie, à la faveur de taux d'intérêt toujours très faibles sur les emprunts d'Etat.

Sur le plan économique le redémarrage a commencé, comme la pandémie, en Chine dès le 2^{ème} trimestre grâce à la maîtrise du virus. En Europe et aux Etats-Unis, il n'a démarré qu'avec le déconfinement à la fin du 2^{ème} trimestre et vraiment significativement au 3^{ème} trimestre.

RAPPORT ANNUEL 2020

Les plans de relance ont également été un facteur positif, bien que sur 2020 il s'agisse plus d'effets d'annonces et que les mises en œuvre effectives seront plus significatives en 2021.

Le début d'été est resté très favorable pour les marchés. Les statistiques économiques européennes ont continué à dénoter une forte reprise de l'activité selon le déconfinement progressif par secteurs et une baisse notable du chômage. L'évènement majeur a été la ratification par les 27 Etats de l'Union Européenne de l'accord d'aide budgétaire pour la relance de 750 milliards d'euros, soit environ 4% du PIB de la zone. Après l'émission d'obligations effectuée précédemment, ceci constitue une nouvelle étape vers un fédéralisme bienvenu. Les marchés actions et obligations d'entreprises, qui étaient montés jusque-là, ont cependant subi quelques prises de profit ultérieurement.

Dans le même temps, l'accord pour le plan de relance américain n'avait toujours pas été trouvé. Ceci a entraîné un regain de confiance envers l'Euro (sinon de défiance envers le dollar, qui pâtissait également de l'incertitude liée aux prochaines élections) amenant la parité à près de 1,18 €/S, du jamais vu depuis mi-2018.

Il n'en reste pas moins que les résultats des entreprises publiés pour le premier semestre étaient en majorité aussi médiocres que prévu, ce qui a entraîné des prises de bénéfices après le rebond notable observé depuis la mi-mars. A de rares exceptions près, les bilans et la génération de liquidités restaient cependant sous contrôle, ce qui a permis aux « spreads corporate » de rester proches des points bas du trimestre.

Les marchés ont continué jusqu'à la fin de l'année à faire le grand écart entre une récession toujours impressionnante, des bénéfices globalement en baisse de l'ordre de 20% sur l'année aux Etats-Unis et de 30% en Europe, et des taux d'intérêt toujours en baisse qui soutiennent la valorisation des actifs.

Dès l'été, les PMI en Chine sont revenus aux niveaux d'avant l'entrée dans l'épidémie, et quasiment en Allemagne, tandis qu'aux Etats-Unis, le chômage a significativement rebaissé.

Par ailleurs, si le nombre de cas de COVID 19 est en nette reprise en Europe depuis l'automne, le nombre de décès est fort heureusement devenu plus faible. Les craintes concernant les élections américaines et la deuxième vague du virus qui entraînait un « re-confinement » au moins partiel dans de nombreux pays ont ravivé l'aversion au risque en octobre.

Mais l'année 2020 s'est terminée sur la lancée positive qui avait connu une accélération en novembre avec l'arrivée sur le marché des trois vaccins contre le COVID 19.

Les marchés ont en effet écarté un bon nombre d'incertitudes au cours des dernières semaines :

- L'élection de Joe Biden a été confirmée dans un délai plus court que prévu ;
- Les annonces successives d'un vaccin efficace par Pfizer-BioNTech, puis Moderna et Astrazeneca ont permis d'envisager un début de vaccination dès la fin de l'année ;
- Les discussions concernant les plans de relance semblaient pouvoir aboutir prochainement par des votes et des mises en œuvre sur toutes les zones géographiques ;
- L'arrivée à échéance des négociations sur le Brexit qui se sont conclues par un accord à la veille de Noël; la disparition de l'incertitude à court terme a obéré pour l'instant l'impact négatif sur la croissance du Royaume-Uni, patent dans la faiblesse persistante de la Livre sterling (-5,5% par rapport à l'Euro sur l'année) ;
- Le discours toujours rassurant des banques centrales sur la poursuite d'une politique accommodante au-delà de la pandémie (au moins jusqu'en 2022) rassure les marchés.

Par ailleurs, les faillites des entreprises ont été inférieures aux prévisions initiales, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, grâce à toutes les mesures prises (au plus bas depuis 30 ans en France). Cela étant, il est possible que cela ne permette que de lisser un phénomène qui pourrait encore s'accroître en 2021 voire 2022. Ceci explique que les taux de défaut sur le « high yield » soient inférieurs aux estimations du consensus autour de 4% en 2020 et que des ratings soient en moyenne plutôt révisés à la hausse par les agences de notation.

Tout ceci a replacé les investisseurs dans un mode "prise de risque" qui a accentué les flux acheteurs déjà entrevus depuis la rentrée de septembre, avec une perspective de reprise économique durable en 2021 et 2022. Les indices actions sont donc remontés de façon spectaculaire, d'autant plus qu'ils étaient en retard, comme le CAC 40 en hausse de 20%, ou le style « value », notamment les valeurs de rendement ou les banques.

Parallèlement, les spreads de rendement des obligations ont continué à baisser (de 50 points de base pour l'ITRAXX Crossover) et les taux des emprunts d'Etat se sont stabilisés sur leur plus bas.

RAPPORT ANNUEL 2020

Les indices actions européens restent pour la plupart négatifs sur l'année (CAC 40 -7,14%, DAX 30 +3,55%, FTSE 100 -14,34%, CAC Small +7,21%, STOXX 50 -8,66%, S&P 500 +16,26, NASDAQ +43,64%) mais les obligations dégagent une performance positive, démontrant pour une fois leur caractère protecteur.

Le point négatif de la situation actuelle est la forte hausse de l'endettement de tous les acteurs, ménages, entreprises et Etats, ceci étant particulièrement notable aux Etats-Unis, d'où la poursuite de la faiblesse du dollar jusqu' à 1,24 contre euro en décembre (baisse de l'ordre de 9% sur l'année). La somme de tous ces endettements rapportée aux PIB respectifs des pays est proche de 300% pour la Chine et les Etats-Unis notamment, supérieure à 250% pour de nombreux pays européens.

Sur un plan sectoriel, tous ces éléments expliquent la surperformance des secteurs technologie, distribution (notamment « on line »), métaux, santé, luxe, bien que les secteurs cycliques, les utilities et les plus petites capitalisations aient entamé un redressement. Celui-ci sera d'autant plus durable que les taux d'intérêt remonteront avec la poursuite de la croissance économique, sous l'effet de campagnes de vaccination efficaces.

L'année 2021 démarre sous de bons auspices, avec une politique monétaire toujours très volontariste, des plans de relance importants et une prime de risque sur les actions qui les rend toujours très attractive dans un contexte de taux d'intérêt relativement faibles.

Le rythme des campagnes de vaccination et la remontée de l'inflation pourront tempérer ce scénario positif, mais nous pensons pour le moment que les phases de consolidation seront des occasions d'achat sur les actifs risqués dans une optique à un ou deux ans.

POLITIQUE DE GESTION

La crainte de ralentissement économique a entraîné une nouvelle détente des taux d'intérêt en début d'année dont les obligations d'entreprises ont partiellement bénéficié, résistant nettement mieux que les actions. Les « spreads » se sont tendus d'environ 35 points de base sur l'ITRAXX Crossover. Les obligations convertibles ont été favorisées par leur forte exposition aux secteurs qui ont le mieux résisté : télécoms avec notamment Cellnex, santé et technologie avec en particulier les semiconducteurs.

Nous avons profité de la correction en janvier pour renforcer des titres de qualité dont le rendement est attractif comme Air France 2026 sur laquelle nous étions encore sous-pondérés ou Soitec 2023 dont la déception sur la publication de résultats nous a semblé exagérée. Nous avons également souscrit aux nouvelles émissions Delivery Hero, tout en conservant de la marge pour compléter les lignes compte tenu de la volatilité à attendre d'un tel émetteur. Nous avons en contrepartie cédé la ligne BASF 2023 dont le potentiel nous semble dorénavant limité.

En février, les taux des emprunts d'Etat ont baissé à nouveau significativement (1,1% sur le 10 ans américain, -0,5% sur le 10 ans allemand en fin de mois) et les anticipations de baisse des taux par la Réserve Fédérale (matérialisées le 2 mars par une baisse de 0,5 point des taux directeurs) ont entraîné une baisse de 2% du dollar les derniers jours de février. Les taux des obligations d'entreprises se également tendus avec une hausse de l'ITRAXX CROSSOVER de 90 points de base sur la deuxième quinzaine de février. Les obligations convertibles ont été protégées par leur faible prime historique, leur exposition à des secteurs en forte croissance (Cellnex, Just Eat Takeaway, NEOEN, Korian, Edenred...) ou par des OPA (Ingenico, Qiagen) et ne baissent que de 1% sur le mois.

Nous avons vendu la ligne Ingenico 2022 suite à l'OPA de Worldline et renforcé en contrepartie l'échangeable ATOS/Worldline. Suite à un retrait en début de mois, nous avons vendu Orpar/Remy Cointreau 2024, SEB 2021, Nexity 2025, Elliott/Lafarge 2022 et Valeo 2021 qui nous semblaient vulnérables à un ralentissement chinois et allégé Deutsche Wohnen 2024, Iberdrola 2022, Just Eat 2024, Vallourec 2022 et Worldline 2026 notamment après de belles performances.

Les obligations convertibles ont continué à démontrer leur caractère défensif en mars et BSO Convertible s'inscrit en baisse de 9% sur le premier trimestre, soit environ un tiers de la baisse des sous-jacents actions. Nous avons allégé en début de mois des lignes qui nous paraissaient vulnérables à des prises de profits telles que Neoen et LEG Immo après une belle surperformance ou Airbus/Dassault Aviation.

Le taux actuariel du fonds à 2,5% en fin de mois est à un niveau historiquement attractif pour renforcer ou initier des positions dans une optique à moyen terme.

En avril, les obligations convertibles ont bénéficié à la fois du rebond des actions et de la détente des « spreads » de taux.

RAPPORT ANNUEL 2020

Nous avons souscrit à la nouvelle émission Amadeus 2025 qui a été lancée sur un niveau attractif de l'action avec un taux de rendement de 1,5%. Le fonds devrait continuer à bénéficier d'une convexité attractive avec un taux actuariel de 0,9% et un delta de 0,3, alors que la consolidation se poursuit dans de nombreux secteurs où elles sont représentées (livraison de repas à domicile, technologie, télécoms, santé...).

L'élargissement de l'action des banques centrales, des aides de la Communauté Européenne, des gouvernements et des banques explique la poursuite de la hausse en mai et , qui se reflète aussi sur les marchés du crédit qui ont également récupéré près de la moitié de leur baisse ITRAXX revenu de 750 à 375). Les obligations convertibles ont continué à surperformer avec un taux actuariel encore largement positif pour un delta supérieur à 30%.

Nous avons continué à alléger les lignes à fort delta telles que Just Eat Takeaway 2024 et Cellnex 2026. Nous avons également participé à la nouvelle émission Safran 2027 sur un niveau de l'action très attractif.

Le taux actuariel du fonds a ainsi diminué à 0,2% à fin juin, ce qui reste néanmoins attractif. La performance relative s'est améliorée grâce aux secteurs de l'immobilier où la consolidation se poursuit, aux technologiques (nous n'avons jamais détenu de de Wirecard), aux télécoms et à certaines industrielles. La baisse du fonds est de 3,25% sur le 1er semestre contre 1,25% pour l'indice Exane Convertibles EURO et le delta de 0,37 à fin juin.

Il faut s'attendre à ce que les marchés restent volatiles tant que le risque de deuxième vague du virus ne sera pas écarté. Nous prenons donc régulièrement des profits sur les lignes qui ont surperformé comme récemment LEG IMMO.

Les obligations convertibles ont poursuivi leur rebond en juillet, favorisées par la liquidité toujours positive. De nombreuses émissions opportunistes ont eu lieu dans les secteurs des semi-conducteurs, des matières premières et de la vente internet, auxquelles nous n'avons pas participé, les actions étant proches des plus hauts et les primes demandées souvent supérieures à 50%, ce qui nous semble excessif: Outokumpu, BE Semiconductors, Delivery Hero et Zalando.

En aout, nous avons allégé la ligne TAG IMMO bien valorisée pour initier une ligne STM 2024 dont les fondamentaux devraient s'améliorer dans les prochains mois.

La classe d'actifs a très bien résisté en septembre malgré de nombreuses émissions dont la plus importante en Europe depuis 2003, à laquelle nous avons participé, EDF 2024 pour 2,4 milliards d'Euros qui s'est très bien passée. Nous sommes en revanche restés à l'écart des émissions Falck Renewables et Mail.ru dont les sous-jacents nous semblent trop risqués.

Nous avons également vendu ou allégé des lignes qui nous semblaient avoir atteint tout leur potentiel : Qiagen 2024 qui a largement bénéficié de mouvements spéculatifs, TAG 2022 qui a aussi bien profité de la hausse du sous-jacent et les 2 souches Cellnex dont le poids dans les indices Exane va diminuer avec le plafonnement à 5% par émetteur depuis le 30 septembre. Nous avons en contrepartie acheté Amadeus 2025, LEG Immo 2027 et Zalando 2025 qui nous semblent présenter un potentiel de revalorisation significatif.

Les obligations convertibles résistent à nouveau très bien dans la consolidation d'octobre du fait de la pondération importante du gisement dans les secteurs de la technologie et du e-commerce, ainsi que de nombreuses émissions qui ont animé le gisement. Le montant annuel est ainsi supérieur au dernier record de l'année 2007, ce qui a maintenu l'attrait de la classe d'actifs.

Nous avons ainsi participé aux émissions Duerr 2026 (équipement automobile), Soitec 2025 (semi-conducteurs), GBL/GEA 2023 (industrie) et Morphosys 2025 (santé) qui se sont bien comportées.

La fin d'année 2020 fut marquée par une hausse des encours qui a permis au fonds de dépasser les 50 millions d'actifs sous gestion. Nous avons profité de la bonne liquidité pour alléger les positions sur des titres qui traitent avec des multiples très élevés et des gros deltas tels que Delivery Hero 24, Just Eat Takeaway ou Neoen 24. En contrepartie, nous avons privilégié les titres avec un bilan solide et des convertibles plus convexes (Veolia 25, Rag/Evonik 24, GBL Lafarge, Citigroup/Telekom Austria).

Enfin, nous réduisons l'exposition aux smalls et mid caps pour privilégier des titres davantage liquides.

Le fonds a terminé l'année sur une performance annuelle de +2.16% avec 28% de delta et la moitié du portefeuille investi dans des obligations notées Investment Grade.

RAPPORT ANNUEL 2020

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de la période, l'environnement de gestion de l'OPCVM a évolué.

SAINT OLIVE GESTION a délégué la gestion financière de l'OPCVM à SAINT OLIVE et Cie.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément au règlement général de l'AMF, la société de gestion a établi une « Politique de vote ».

Les décisions concernant l'OPCVM sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts. L'OPCVM étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues.

Pour l'année 2020, il n'y a pas eu à relever de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC que gère la société de gestion.

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote peut être transmis sur simple demande ou consulté au siège social de la société de gestion à compter du 1^{er} mai 2021.

RISQUE GLOBAL

Conformément au prospectus de l'OPCVM, la méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

AUDIT EXTERNES

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes de la société de gestion et de l'OPC n'ont pas émis de « management letter » faisant état de recommandations à la direction de la société de gestion.

SYSTEMES OPERANTS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de changement majeur de système opérant.

CONTROLE DES OPERATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'incident opérationnel significatif donnant lieu à une indemnisation de l'OPC.

SUIVI DES RECLAMATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la société de gestion n'a reçu aucune réclamation concernant l'OPC.

RAPPORT DE CONFORMITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion met en œuvre un dispositif de conformité et de contrôle interne adapté à la taille et à la nature de ses activités et risques afin de garantir le respect des décisions et des procédures de la société de gestion.

Le plan de contrôle annuel intègre les contrôles suivants : contrôle de la documentation réglementaire des OPC, contrôle des ordres, contrôle des enregistrements téléphoniques, contrôle de la procédure de meilleure sélection des intermédiaires, contrôles des règles d'investissement, contrôle de la volatilité, contrôle de la performance, contrôle de la valorisation, contrôle du risque de liquidité à l'actif et au passif, contrôle des prestataires extérieurs (dépositaire, valorisateur, gestionnaire financier le cas échéant), contrôle des extournes, contrôle de l'exercice des droits de vote, contrôle des franchissements de seuil, contrôle des conflits d'intérêts, contrôle relatif à la LCB-FT, contrôle du respect du règlement déontologique par les salariés de la société de gestion, contrôle de la rémunération des salariés et de la gouvernance de la société de gestion.

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles.

RAPPORT SUR LES RISQUES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion établit et maintient opérationnelles des procédures de prévention et de gestion des risques.

Au cours de l'exercice écoulé, les modalités d'évaluation et de suivi des risques de l'OPC ont conduit à l'identification d'aucune anomalie significative relative à la valorisation de l'OPC et à son exposition aux risques suivants :

- Risque de marché ;
- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de liquidité.

RAPPORT DES FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, lorsque les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur simple demande adressée à la société de gestion.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée est présenté en annexes des comptes annuels des OPC.

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion veille à servir au mieux les intérêts de ses clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

Nos obligations de meilleure exécution sont « analogues » à celles qui s'imposent à nos intermédiaires : il s'agit pour nous de prendre toutes les mesures raisonnables permettant de sélectionner les entités les plus à même de fournir le meilleur résultat possible à nos clients.

Le choix des intermédiaires se fait, à partir d'un dossier d'agrément, selon les critères suivants :

- Compétences techniques : exactitude de l'enregistrement des données, traitement des ordres groupés et des ordres individualisés, réponse des ordres, information sur les opérations sur titres ;
- Qualité de la communication des données : télétransmission, télécopie, etc ;
- Qualité de la recherche et disponibilité pour des réunions délocalisées ;
- Coût minimal pour les petits ordres.

La liste des intermédiaires agréés est établie à l'échelle du groupe BANQUE SAINT OLIVE.

Toute latitude est laissée aux gestionnaires de portefeuille pour choisir les intermédiaires avec lesquels ils souhaitent opérer parmi ceux inscrits sur la liste interne des intermédiaires admis.

Chaque année, les intermédiaires avec lesquels la société de gestion a été en relation font l'objet d'une évaluation. Le contrôle interne de la société de gestion s'assure du respect de cette procédure, notamment par un contrôle des ordres de bourse et du dépouillement des ordres.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts se posant entre la société et ses clients, entre plusieurs clients, entre les OPC et ses clients.

Pour pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer :

- L'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou de plusieurs clients ;
- La définition des procédures à suivre et des mesures à prendre en vue de gérer ces conflits.

Les procédures mises en place permettent d'assurer un contrôle des éventuels conflits, en nous intéressant plus spécifiquement aux situations suivantes :

- La sélection des intermédiaires financiers ;
- La relation avec les partenaires commerciaux ;
- La séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- La séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- La circulation des informations confidentielles ou privilégiées conformément au Règlement déontologique, aux procédures internes et à la réglementation en vigueur notamment dans le cadre de la prévention des abus de marchés ;
- Les transactions personnelles des collaborateurs de la société de gestion ;
- Les cadeaux et/ou avantages que les collaborateurs de la société de gestion seraient susceptibles de recevoir ;
- Plus généralement, les règles internes d'organisation de la société de gestion.

POLITIQUE D'EVALUATION « ESG »

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à la disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »).

La société de gestion est convaincue que l'analyse financière des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir doit être accompagnée d'une évaluation de critères extra-financiers.

Si les politiques d'investissement de la société de gestion ne prennent pas simultanément et automatiquement en compte les trois critères « ESG », la société de gestion veille à intégrer ces critères dans le cadre d'une évaluation semestrielle des entreprises composant le portefeuille des OPC dont la valorisation est supérieure ou égale à 80 millions d'euros.

POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion s'engage à établir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques en n'encourageant pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPC qu'elle gère.

La Politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts en prévenant les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La Politique de rémunération s'applique notamment aux mandataires sociaux et dirigeants effectifs et gestionnaires de portefeuilles et gestionnaires d'OPC.

La Politique de rémunération de l'ensemble des personnes identifiées relève du « Comité des rémunérations » du groupe constitué de BANQUE SAINT OLIVE et de ses filiales sociétés de gestion (SAINT OLIVE GESTION et SAINT OLIVE et Cie). A ce titre, le Comité s'assure de la conformité de la Politique de rémunération du personnel au regard de la réglementation en vigueur et tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de la société de gestion, ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

La part variable est liée aux résultats de chacune des sociétés du groupe concernées, ainsi :

- Aucune rémunération n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.
- Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire. Au-delà d'un certain seuil, les rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Au titre de l'année 2020, les montants de rémunérations attribuées par la société de gestion à son personnel (4 personnes au 31 décembre 2020) se sont élevés à 731 616 euros pour la partie rémunération fixe et 410 334 euros pour la partie rémunération variable.

BSO CONVERTIBLE

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	49 000 366,63	50 685 947,80
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	47 795 786,58	50 685 947,80
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	47 795 786,58	50 685 947,80
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 204 580,05	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 204 580,05	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	14 150,00	850,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	14 150,00	850,00
COMPTES FINANCIERS	3 747 328,13	397 986,98
Liquidités	3 747 328,13	397 986,98
TOTAL DE L'ACTIF	52 761 844,76	51 084 784,78

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 898 601,99	50 488 113,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 089 726,66	849 453,95
Résultat de l'exercice (a,b)	-269 199,51	-305 605,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	52 719 129,14	51 031 961,90
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	42 715,62	52 822,88
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	42 715,62	52 822,88
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	52 761 844,76	51 084 784,78

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	265 886,84	309 479,09
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	265 886,84	309 479,09
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 352,49	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 352,49	0,00
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	263 534,35	309 479,09
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	480 192,01	629 637,65
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-216 657,66	-320 158,56
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-52 541,85	14 553,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-269 199,51	-305 605,17

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

A partir du 15/10/19, le taux de frais de gestion est appliqué sur la base suivante : actif net - liquidités - fonds saint Olive - 3 OPC (BFT Statera, BFT Aureus et CPR Monétaire).

Le taux appliqué sur cette base est de : 1.20 % TTC pour les parts C1 et D1.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts BSO CONVERTIBLE C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BSO CONVERTIBLE D	Distribution	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	51 031 961,90	50 859 188,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	18 055 252,61	2 000 980,33
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 513 179,58	-4 432 408,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 939 569,73	1 506 452,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 369 511,19	-452 224,21
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-137 921,72	-168 124,96
Différences de change	76 608,72	7 703,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-146 993,67	2 030 552,76
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	223 082,77	370 076,44
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-370 076,44	1 660 476,32
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-216 657,66	-320 158,56
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	52 719 129,14	51 031 961,90

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	47 795 786,58	90,66
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	47 795 786,58	90,66
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	47 795 786,58	90,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 747 328,13	7,11
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 598 336,00	3,03	7 258 659,19	13,77	17 291 284,48	32,80	14 512 512,50	27,53	7 134 994,41	13,53
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 747 328,13	7,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	731 453,86	1,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	14 150,00
TOTAL DES CRÉANCES		14 150,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	42 715,62
TOTAL DES DETTES		42 715,62
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-28 565,62

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BSO CONVERTIBLE C		
Parts souscrites durant l'exercice	193 527,00000	18 055 252,61
Parts rachetées durant l'exercice	-186 483,00000	-17 434 998,89
Solde net des souscriptions/rachats	7 044,00000	620 253,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	552 755,00000	
Part BSO CONVERTIBLE D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 013	-78 180,69
Solde net des souscriptions/rachats	-1 013	-78 180,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 411	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BSO CONVERTIBLE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BSO CONVERTIBLE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts BSO CONVERTIBLE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	473 829,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,17
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BSO CONVERTIBLE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 362,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,17
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-269 199,51	-305 605,17
Total	-269 199,51	-305 605,17

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BSO CONVERTIBLE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-266 463,32	-301 968,16
Total	-266 463,32	-301 968,16

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BSO CONVERTIBLE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 736,19	-3 637,01
Total	-2 736,19	-3 637,01

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 089 726,66	849 453,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 089 726,66	849 453,95

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BSO CONVERTIBLE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 068 485,90	839 344,32
Total	2 068 485,90	839 344,32

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BSO CONVERTIBLE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	21 240,76	10 109,63
Total	21 240,76	10 109,63

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	48 917 938,27	55 123 712,28	50 859 188,91	51 031 961,90	52 719 129,14
Parts BSO CONVERTIBLE C EUR					
Actif net	48 303 578,26	54 481 578,76	50 247 801,34	50 424 608,09	52 183 272,78
Nombre de titres	534 928,00000	575 109,00000	571 717,00000	545 711,00000	552 755,00000
Valeur liquidative unitaire	90,29	94,73	87,88	92,40	94,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,53	2,76	1,20	1,53	3,74
Capitalisation unitaire sur résultat	0,12	-0,49	-0,41	-0,55	-0,49
Parts BSO CONVERTIBLE D EUR					
Actif net	614 360,01	642 133,52	611 387,57	607 353,81	535 856,36
Nombre de titres	7 674	7 656	7 857	7 424	6 411
Valeur liquidative unitaire	80,05	83,87	77,81	81,80	83,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,25	2,45	1,06	1,36	3,31
Distribution unitaire sur résultat	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,43	-0,35	-0,48	-0,43

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.05% 12-09-23 CV	EUR	400 000	504 545,01	0,96
BASF 0.925% 09-03-23 EMTN	USD	250 000	206 349,69	0,39
DELIVERY HERO SE 0.875% 15-07-25	EUR	400 000	455 492,89	0,86
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	1 600 000	1 734 498,41	3,29
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.325% 26-07-24	EUR	800 000	890 377,10	1,69
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.6% 05-01-26	EUR	900 000	993 402,00	1,89
DURR AG 0.75% 15-01-26 CV	EUR	200 000	238 272,52	0,45
FRESENIUS SE ZCP 31-01-24	EUR	1 300 000	1 274 383,50	2,41
LEG IMMOBILIEEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	500 000	531 840,62	1,01
LEG IMMOBILIEEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	500 000	631 697,79	1,20
MORPHOSYS AG 0.625% 16-10-25	EUR	100 000	103 681,58	0,20
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	400 000	413 666,55	0,78
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	1 200 000	1 209 234,00	2,29
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EUR	1 300 000	1 321 235,50	2,51
SYMRISE AG 0.2375% 20-06-24	EUR	400 000	509 273,95	0,96
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	800 000	1 026 338,58	1,95
TOTAL ALLEMAGNE			12 044 289,69	22,84
AUTRICHE				
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	400 000	300 344,00	0,57
TOTAL AUTRICHE			300 344,00	0,57
BELGIQUE				
AKKA TECHNOLOGIES 3.5% PERP CV	EUR	500 000	389 928,37	0,74
BEKAERT ZCP 09-06-21	EUR	1 700 000	1 690 879,50	3,21
BIOCARTIS GROUP NV 4.0% 09-05-24	EUR	200 000	136 277,67	0,25
COFINIMMO SA 0.1875% 15-09-21	EUR	4 000	588 834,00	1,12
ECONOCOM GROUP 0.5% 06-03-23	EUR	70 532	509 487,90	0,97
FIELDLINK NV 3.75% 22-12-21 CV	EUR	400 000	384 768,92	0,72
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	600 000	605 787,00	1,15
TOTAL BELGIQUE			4 305 963,36	8,16
ESPAGNE				
ALMIRALL 0.25% 14-12-21 CV	EUR	700 000	692 811,77	1,32
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	100 000	140 338,14	0,26
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	200 000	193 307,50	0,38
CO ECONOMICA DELTA SA 1.0% 01-12-23	EUR	1 000 000	995 551,54	1,89
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	500 000	502 975,33	0,95
TELE ZCP 09-03-21 EMTN	EUR	1 600 000	1 598 336,00	3,03
TOTAL ESPAGNE			4 123 320,28	7,83
ETATS-UNIS				
MORGAN STANLEY FINANCE LLC ZCP 17-12-21 CV	EUR	1 500 000	1 501 725,00	2,85
TOTAL ETATS-UNIS			1 501 725,00	2,85
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	7 793	407 796,00	0,78
AIRBUS GROUP SE ZCP 14-06-21	EUR	2 400 000	2 399 640,00	4,55
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	35 580	516 728,34	0,98
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	200 000	292 796,00	0,55

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CBO TERRITORIA 3.75% 01-07-24	EUR	105 000	509 250,00	0,96
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-01-22	USD	400 000	326 310,97	0,62
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	9 179	595 372,89	1,13
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	96 600	1 517 924,10	2,88
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	EUR	10 000	303 550,00	0,58
FIGEAC AERO 1.125% 18-10-22	EUR	12 500	273 750,00	0,52
KERING ZCP 30-09-22 CV EMTN	EUR	300 000	343 017,00	0,65
KORIAN 0.875% 06-03-27 CV	EUR	5 500	303 132,50	0,57
KORIAN 2.5% PERP CV	EUR	6 473	279 688,62	0,53
NEOEN SPA 1.875% 07-10-24 CV	EUR	5 000	319 032,50	0,61
NEX 0.125% 01-01-23 CV	EUR	8 000	502 620,00	0,95
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	3 721	552 572,22	1,05
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	11 000	556 688,00	1,06
QUADIENT SA 3.375% PERP CV	EUR	3 500	202 716,50	0,38
RALLYE 5.25% 01-02-22 CV	EUR	600 000	96 534,00	0,19
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	EUR	4 000	603 608,00	1,14
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 15-06-26	EUR	3 600	689 211,00	1,31
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	1 500	303 090,75	0,57
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	7 700	973 114,45	1,85
UNIBAIL RODAMCO ZCP 01/01/22	EUR	1 501	518 260,78	0,98
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	35 000	1 078 210,00	2,05
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	12 135	1 422 731,67	2,70
TOTAL FRANCE			15 887 346,29	30,14
ITALIE				
ENI ZCP 13-04-22 EMTN	EUR	1 300 000	1 298 765,00	2,46
PRYSMIAN ZCP 17-01-22	EUR	500 000	510 985,00	0,97
SNAM ZCP 20-03-22	EUR	600 000	633 270,00	1,20
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	2 400 000	2 401 689,15	4,56
TOTAL ITALIE			4 844 709,15	9,19
LUXEMBOURG				
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	EUR	1 400 000	1 457 088,11	2,77
ELIOTT CAPITAL SARL ZCP 30-12-22	EUR	1 500 000	1 514 407,50	2,87
OLVER CAPITAL SARL ZCP 29-10-23	EUR	500 000	511 740,00	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			3 483 235,61	6,61
PAYS-BAS				
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	800 000	1 106 060,00	2,09
STMICROELECTRONICS NV 0.0000010% 04-08-25	USD	200 000	198 793,20	0,38
TOTAL PAYS-BAS			1 304 853,20	2,47
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			47 795 786,58	90,66
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			47 795 786,58	90,66
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS IC	EUR	11 200	1 204 580,05	2,29
TOTAL FRANCE			1 204 580,05	2,29
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 204 580,05	2,29
TOTAL Organismes de placement collectif			1 204 580,05	2,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			14 150,00	0,02
Dettes			-42 715,62	-0,08
Comptes financiers			3 747 328,13	7,11
Actif net			52 719 129,14	100,00

Parts BSO CONVERTIBLE D	EUR	6 411	83,58
Parts BSO CONVERTIBLE C	EUR	552 755,00000	94,40